

QUÉBEC, 29 Septembre 1865.

F. X. TOUSSAINT, ECR.,

Professeur à l'École Normale Laval.

CHER MONSIEUR,

Je suis heureux que vous vous soyez décidé à publier un TRAITÉ D'ARITHMETIQUE raisonné et pratique tout ensemble, que les instituteurs canadiens désiraient depuis si longtemps. Je n'ai pas eu le loisir d'examiner les problèmes en détail, mais je n'hésite pas à approuver la méthode que vous y avez adoptée, et qui est celle que vous suivez avec succès dans l'enseignement de cette branche à l'École Normale Laval.

Donner des définitions aussi précises que possible, des règles claires et mises à la portée des enfants ; rendre compte de toutes les opérations au moyen de raisonnements simples, placés à côté même de l'exemple ; présenter une foule de procédés courts et expéditifs : voilà, à mon sens, quelques-uns des caractères de votre ouvrage. J'y vois de plus avec plaisir le calcul des *piastres et centins* longuement développé, les diverses parties du calcul mental soigneusement expliquées, le calcul duodécimal, celui des annuités, les logarithmes, etc., qui tendent à le rendre aussi complet qu'il est désirable pour les écoles.

Je souhaite à votre Traité tout le succès que mérite son utilité, et j'espère que le besoin d'une seconde édition se fera vite sentir. Vous pourrez y corriger quelques défauts de phraséologie que le temps ne vous a pas permis d'éviter, et y apporter les légères améliorations que les nombreux instituteurs qui vont s'empressez de s'en servir, pourront peut-être vous suggérer.

Je vous prie de me croire, avec une sincère estime,

Votre dévoué serviteur,

JEAN LANGEVIN, *Ptre.*